

18.03.2009 – 15:10 Uhr

La FMH prône le libre choix du vote pour les médecins pratiquant les médecines complémentaires

Lucerne (ots) -

La FMH, organisation faîtière des médecins suisses, recommande à ses membres de voter librement sur le contre-projet "Pour la prise en compte des médecines complémentaires" qui sera soumis au peuple le 17 mai 2009. Elle laisse ainsi échapper une occasion de soutenir nombre de ses membres exerçant en qualité de fournisseurs de soins de base en médecines complémentaires. Selon une récente étude de l'université de Berne, 75% des médecins fournissant des soins de base proposent des médecines complémentaires ou transfèrent des patients vers des thérapeutes dans ce domaine. L'Union des sociétés suisses de médecine complémentaire est déçue du manque de courage de la FMH. Elle souhaiterait qu'elle soit plus proche de ses membres et qu'elle témoigne de plus de respect face aux besoins des patients.

Contact:

UNION
des sociétés suisses de médecine complémentaire
Arno van den Berg
Tribtschenstrasse 7
Case postale 3065
6002 Lucerne
Tél.: +41/41/368'58'05
Fax: +41/41/368'58'59
E-Mail: info@unioncomed.ch
Internet: www.unioncomed.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100017041/100579620> abgerufen werden.